

🔴 Règlements sur opérations de marché : EMIR, MiFID 2, SFTR & FinfraG

Rapprocher la réglementation européenne sur les opérations de marché : dérivés, repos et prêt-emprunt titres

PUBLIC

Managers et collaborateurs du Middle et Back Office – Personnels de compliance – Toute personne ayant déjà des notions maîtrisées sur le sujet et souhaitant se perfectionner

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation requiert d'avoir de solides connaissances et expériences sur le sujet

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

Code
1485

Durée
Sur-mesure / 7 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Synthétiser les réglementations européennes sur les produits dérivés
- Synthétiser les réglementations européennes sur les opérations de financement sur titres (repos et prêt-emprunt)
- Anticiper les impacts réglementaires sur le Middle Office

Programme de la formation

Introduction

- Les engagements du G-20
 - ▶ Les objectifs du G20 sur la Stabilité Financière
 - ▶ Atténuation des risques et transparence
- La réponse réglementaire mondiale
 - ▶ Juridictions, régulateurs, réglementations et engagements

La réglementation EMIR

- Timeline
- Eligibilité
- Les principaux requirements
- Les exemptions
- Les techniques d'atténuation des risques
 - ▶ timely confirmation
 - ▶ valorisation
 - ▶ réconciliation des portefeuilles
 - ▶ compression des portefeuilles
 - ▶ résolution des différends
- Reporting au trade repository
 - ▶ regulatory requirements
 - ▶ schéma des flux
 - ▶ trade repositories
 - ▶ le plan d'action de l'ESMA
- Les développements récents
 - ▶ EMIR REFIT
 - ▶ EMIR 2.2
 - ▶ Le FX lié à des titres
 - ▶ Clearing : définition, modèles, principe et mécanisme
 - ▶ Le nouveau reporting EMIR de novembre 2017
 - ▶ L'EMIR Review

Les impacts EMIR sur le Middle Office

- Les identifiants réglementaires : LEI, UTI, UPI
- Les processus opérationnels et les points d'attention
 - ▶ l'exécution
 - ▶ le matching
 - ▶ le clearing
 - ▶ le reporting
 - ▶ la réconciliation

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

- ▶ la valorisation
- ▶ le collateral management

La réglementation MiFID 2 / MiFIR

- Le périmètre d'éligibilité
- L'obligation de négociation
- La transparence pré et post-négociation
- La protection des investisseurs
- Le reporting des transactions
- Les impacts middle office
- Le contexte du BREXIT

La réglementation SFTR

- Les principales obligations SFTR
- Le timeline
- Le reporting au trade repository
- Les impacts Middle Office

- Cas concret : déroulement du cycle de vie des opérations de repos et de prêt emprunt titres

